

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE TERRITORIALE
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

**Compte rendu
du 24 mars 2014**

PARTICIPANTS

Présents

Membres élus

Vincent BARBARAS, Jean-Charles BERNARD, Olivier BERTRAND, Jean BOONEN, Fabrice CHARTREUX, Marie-Josée DAVANZO, Philippe DUPONT, Nicole GIRARD, Arnaud HABRANT, Fabien HAMON, Jacques HENRION, Delphine MANZANO, Jean-Sébastien MENGIN, Brigitte MEYER, Alex MULLER, François PELISSIER, Rachel PELLE, Gilles SCHAFF, Jean-Marie VILADECAS

Membres associés

Christian FAIVRE, Jean-Pierre FERRANTE, Colette HEISSER, Jean-Pierre LEHMANN, Claude PERETTE, Joël VIGNERON

Personnes qualifiées

Roland ESCH, Président du Tribunal de Grande Instance de Nancy ; Yves LESAGE, Président du Tribunal de Commerce de Nancy ; Etienne MALHER, Président de la CGPME de Meurthe-et-Moselle ; Stéphane TOURTE, Directeur départemental de la Banque de France

Invité

Paul ARKER, Président de CCI Lorraine

Permanents

Marie-Pascale DESGRANGES, Attachée de Direction ; Natalia FONTENEAU, Chef de Cabinet du Président ; Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général ; Christine LACOSTE, Assistante du Directeur Général ; Jean-François ROCHE, Secrétaire Général, Adjoint du Directeur Général ; Gilles ROUX, Directeur Services aux Territoires et aux Réseaux ; Olivier SIMON, Directeur Services aux Entreprises et aux Infrastructures ; Eric TAVERNE, Directeur Communication

Excusés

Membre de droit

Raphaël BARTHOLT, Préfet de Meurthe-et-Moselle, en raison de la période de réserve

Membres élus

Waël ALI SOUFIAN, Pascal CARRERAS, Jacques CHEVALIER, Marie de METZ NOBLAT, Raymond FRENOT, Nicole GIRARD, Jean-Louis KAYSER, Sylvie PETIOT, Laurence REBECK

Membres associés

Jean-Marie BRANCALEONI, Philippe DURST, Franck EHRLACHER, Denis HEFTRE, Catherine STRASSER, Jacques WERMUTH

Personnes qualifiées

Michel BEDU, Président de la Fédération Départementale de l'Industrie Hôtelière ; Jean-Marie BENOIT, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle ;

Christine BERTRAND, Présidente du MEDEF de Meurthe-et-Moselle ; Daniel CERUTTI, Président de la Fédération BTP 54 ; Claude D'HARCOURT, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé ; Gérard RENOUARD, Président de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle ; Christian TOULET, Directeur Régional INSEE Lorraine

Permanents

Philippe FRANÇOIS-STEININGER, Directeur Opérations Stratégiques ; Lina GILSON, Directeur Formation et Emploi

Absents

Membres titulaires

Yannick BOHN, Gilles FLOQUART, Véronique MADINI, Constant MARANDEL, Philippe PERRIN

Membres associés

Jacques BACHMANN, Marie-Hélène NAILLON

Personnes qualifiées

Isabelle DELAUNAY, Directrice Régionale Adjointe de la DRJSCS Lorraine ; Denis LHOMME, Président du Conseil des Prud'hommes de Nancy ; Philippe SOLD, Directeur de la DIRECCTE unité territoriale 54

SOMMAIRE

Allocution de François PELISSIER, Président de la CCI de Meurthe-et-Moselle	7
1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 novembre 2013 et du procès verbal de l'Assemblée Générale du 10 janvier 2014 (consultation électronique)	8
2-Demandes de désignations	8
2-1 Comité départemental du Tourisme : désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant au conseil d'exploitation de la régie "Meurthe-et-Moselle Tourisme"	9
2-2 Commission départementale de Conciliation : désignation des membres pour 2014 (concerne les litiges relatifs aux insuffisances de prix ou d'estimation d'immeubles et de fonds de commerce)	9
2-3 EPTB Meurthe-Madon : désignation d'un représentant aux comités de pilotage des études PAPI (Meurthe, Madon)	10
2-4 Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux : désignation d'un membre titulaire en remplacement de Dominique VALCK	11
2-5 Observatoire du Bruit en Meurthe-et-Moselle : désignation d'un membre suppléant en remplacement de Dominique VALCK	11
2-6 INFFOLOR CARIF Lorraine : désignation d'un membre titulaire (en remplacement de Jean-Christophe KLEIN) et d'un membre suppléant (en remplacement de Marie-Odile VAUTRIN)	12
2-7 Conseil de la Faculté de Sport/UFR STAPS : renouvellement des membres du conseil	12
2-8 Ecole doctorale IAEM Lorraine : désignation d'un représentant au Conseil	13
3-Appels à cotisations	13
3-1 Initiative Pays-Haut : cotisations 2012 et 2013 (renouvellement) ancien nom : Pays-Haut Initiative	13
3-2 Consortium international pour le développement des voies navigables : cotisation 2013 (renouvellement)	13
3-3 APROFIN : cotisation 2013/2014 (renouvellement)	14

3-4 Initiative en Pays Lunévillois : cotisation 2013 (renouvellement)	14
4-Demandes de subventions	14
4-1 Ville d'Essey-les-Nancy : demande de subvention pour la création d'une Epicerie Solidaire	14
4-2 Office de Tourisme du Pays de Longwy : demande de participation financière à la brochure "Hébergement et restauration au Pays de Longwy 2014"	15
5-Point sur les marchés publics	15
5-1 Attribution de marchés publics	15
5-1-1 MAPA 14-13 Fourniture, intégration et maintien en conditions opérationnelles d'une solution de Gestion de Relation Clients (GRC)	15
5-1-2 MAPA 15-13 Prestations de services programme d'accompagnement des entreprises à potentiel de croissance	16
5-1-3 MAPA 16-13 Matériel informatique et prestations associés	16
5-1-4 MAPA 18-13 Prestation de services globale pour l'organisation d'une manifestation appelée Economic Ideas 2014	16
5-2 Lancement de marchés futurs au 1er trimestre 2014	17
5-2-1 MAPA pour le choix du traiteur dans le cadre de la manifestation Economic Ideas 2014	17
5-2-2 MAPA pour le renouvellement du commissaire aux comptes de la CCI 54	17
5-2-3 Marché à bons de commande pour les prestations traiteurs de la CCI 54	17
5-2-4 Appel d'offre ouvert : Prestations d'actualisation et d'étude de base de données concernant le comportement d'achat des ménages en Lorraine et dans l'espace transfrontalier et leur intégration dans une application dédiée	18
6-Avis de la CCI sur les documents d'urbanisme	18
6-1 Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)	18
6-1-1 PLU d'Ochey – élaboration	18
6-1-2 PLU Neuves-Maisons – révision	19
6-1-3 PLU Faulx - modification simplifiée	19

6-2 Le projet d'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de la commune de Lunéville	20
6-3 Le projet de Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM) sur la commune de Sancy	20
7-Projet de modification des services	21
8-Principe de paiement des formalités d'entreprises en Lorraine	21
9-Point sur Economic Ideas 2014	23
9-1 Création d'un comité stratégique Economic Ideas	23
9-2 Point sur Economic Ideas 2014	23
10- Informations diverses	24
10-1 Exposition Pépites 2014	24
10-2 Tarif de location des salles patrimoniales	24
10-3 Liste des créances proposées au recouvrement	24
10-4 Mise à jour Délégations de signature	24
11- Questions diverses	25
11-1 SASU SE3M : autorisation de cautionnement d'un emprunt émis par la SASU SE3M	25
11-2 CAREP : désignation d'un représentant permanent de la CCI au Conseil d'Administration (en remplacement de Jean-Pierre FERRANTE)	26
Intervention de Stéphane TOURTE, Directeur départemental de la Banque de France ..	26

Annexes

Annexe 1 : Appels à cotisations

Annexe 2 : Fiches demandes de subventions

Annexe 3 : Organigramme – mars 2014

Annexe 4 : Paroles d'élu - Régionalisation des CCI de Lorraine – mars 2014

Annexe 5 : Les Economic Ideas 2014

Annexe 6 : Utilisation des salles de la CCI - rue Stanislas

Annexe 7 : Liste de créances mises à jour au 12 mars 2014

Annexe 8 : Délégations de signatures -14 mars 2014

Annexe 9 : Bilan 2013 et perspectives 2014 des entreprises lorraines (Banque de France – Direction régionale – 13 février 2014)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle s'est réunie en Assemblée Générale le lundi 24 mars 2014, à 18h dans ses locaux, 53 rue Stanislas à Nancy.

Allocution du Président François PELISSIER

Le Président François PELISSIER salue les membres élus, les membres associés, les personnalités extérieures ainsi que Paul ARKER, Président de CCI Lorraine.

Dans son propos liminaire, il souligne les modifications significatives intervenues depuis les trois derniers mois.

Il rappelle qu'au séminaire des élus en septembre dernier, le blocage de la situation régionale avait été évoquée. En janvier dernier, face à cette situation Paul ARKER, Président de CCI Lorraine, a pris l'initiative de reprendre le contact afin de lever les ambiguïtés, les blocages et constituer ensemble un projet régional pour nous amener vers un changement de démarche, avec une ambition plus forte. Il le remercie d'avoir pris cette initiative.

"Le deuxième bureau, nouvelle configuration de la CCI Lorraine s'est réuni cet après-midi et a montré que l'ensemble des acteurs lorrains consulaires sont prêts à avancer très vite dans la régionalisation.

Nous avons validé ensemble la mutualisation de l'ensemble des services supports (gestion-finances, information, ressources humaines...). Dans ce cadre-là, nous allons maintenant étudier comment on va pouvoir avec les 500 collaborateurs des territoriales réaliser des économies d'échelle. 6 millions d'euros seront impactés dans notre budget suite aux ponctions imposées par le Gouvernement en réduction de la fiscalité dévolue aux Chambres. C'est un enjeu important. Le projet, que l'on prépare pour le mois de juin, fait gagner 1 million d'euros cette année, 2 millions l'an prochain, à périmètre de compétences et de décisions équivalent, avec la volonté de développer des services nouveaux dans les domaines de l'industrie, des services...

Nous avons remonté au niveau régional l'ensemble des fonctions déléguées (enregistrement des contrats, centre de ressources téléphonique, ...) et allons progressivement essayer de construire ensemble un maximum de fonctions et de décisions partagées.

On a validé cet après-midi, la constitution d'une société immobilière régionale dont l'objectif va être d'investir demain sur des projets de constructions de locaux pour les startups, les PME.

On va remonter progressivement au niveau régional quelques filiales que nous avons créées : l'E2C Lorraine, le groupement d'employeurs, ...

La mission, que Paul ARKER s'est imposé, est que la configuration soit installée véritablement dans un mode de fonctionnement régional à la fin du mandat.

Pour notre entité territoriale, on va faire une opération-pilote consistant à nous mettre en ordre de marche pour préfigurer déjà ce que sera une CCI territoriale de demain avec l'ensemble de ses fonctions supports qui seront remontées au niveau régional.

Paul ARKER a choisi de nommer comme directeur régional Jean-Christophe KLEIN pour l'accompagner dans cette "révolution de palais". On abordera tout à l'heure la validation de la mise en place de la nouvelle organisation territoriale permettant de modifier à la fois notre organisation et d'être toujours davantage en prise directe avec nos entreprises tout en offrant un service de qualité avec des économies d'échelle sans alourdir la charge salariale.

Voilà la grande actualité. Cela n'a pas été simple. Le projet politique prend le dessus dicté par une drastique réduction de nos moyens et pour lequel nous n'aurons pas d'autre choix que de maximiser nos ressources. La CCI 54 va faire la course en tête puisque nous avons déjà fait des éléments de réorganisation il y a 3 ans alors que les autres CCI vont devoir les commencer.

C'est pourquoi, Jean-Christophe aura notamment la responsabilité d'engager une démarche qualité au niveau de la chambre régionale dans son ensemble.

Je suis très heureux de ce dénouement régional. Pussions-nous dire dans un an que la CCI Lorraine a non seulement la fiscalité la plus faible de France, puisque c'est le cas aujourd'hui, mais qu'elle offre une organisation de gouvernance la plus intégrée".

1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 novembre 2013 et du procès verbal de l'Assemblée Générale du 10 janvier 2014 (consultation électronique)

Tous les membres élus ont été destinataires par l'extranet du projet de compte rendu de l'Assemblée Générale du 25 novembre 2013 et du projet de compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 janvier 2014 *(consultation électronique)*.

Le Président François PELISSIER demande aux membres s'ils ont des questions ou des observations à formuler sur ces comptes rendus. Dans la négative, il soumet ces projets à l'approbation de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le compte rendu de l'Assemblée Générale du 25 novembre 2013 et celui du procès verbal de l'Assemblée Générale du 10 janvier 2014 (consultation électronique).

2-Demandes de désignations

Le Président François PELISSIER présente les demandes de désignations.

2-1 Comité départemental du Tourisme : désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant au conseil d'exploitation de la régie "Meurthe-et-Moselle Tourisme"

Par courrier en date du 31 décembre 2013, Michel DINET, Président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, nous confirme que le département a décidé, dans une volonté constante d'optimisation de son intervention publique, en matière d'économie, de culture et de tourisme d'internaliser Meurthe-et-Moselle Tourisme, agence de développement touristique au sein des services départementaux. La spécificité du cadre législatif en matière de tourisme l'a ainsi conduit à se doter, au 1er janvier 2014, d'un comité départemental du tourisme, dénommé Meurthe-et-Moselle Tourisme, sous forme d'une régie à autonomie financière. Afin d'en faire un véritable espace d'échange, la collectivité a souhaité ouvrir le conseil d'exploitation de Meurthe-et-Moselle Tourisme aux partenaires les plus pertinents du secteur.

A la lumière de notre implication au sein de l'ADT 54, il est apparu naturel au Conseil Général de nous inviter à siéger dans le deuxième collège de ce conseil d'exploitation. Il nous est demandé de désigner un représentant titulaire et un suppléant.

Pour mémoire, avaient été désignés précédemment pour Meurthe-et-Moselle Tourisme-ADT : Jean-Marie VILADECAS (membre titulaire), Jean-Sébastien MENGIN (membre suppléant).

Sont proposés :
membre titulaire : Jean-Marie VILADECAS
membre suppléant : Jean-Sébastien MENGIN

La Commission Territoires et Réseaux du 31 janvier et le Bureau du 17 février ont donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Jean-Marie VILADECAS (en qualité de membre titulaire) et de Jean-Sébastien MENGIN (en qualité de membre suppléant).

2-2 Commission départementale de Conciliation : désignation des membres pour 2014 (concerne les litiges relatifs aux insuffisances de prix ou d'estimation d'immeubles et de fonds de commerce)

Par courrier en date du 9 décembre 2013, la Présidente de la Commission départementale de conciliation nous informe de la mise à jour de la liste des représentants des contribuables à la commission pour l'année 2014 et nous demande de désigner nos représentants titulaires et suppléants pour 2014.

Cette commission, prévue à l'article 1653 A du Code Général des Impôts, appelée à connaître des litiges relatifs aux insuffisances de prix ou d'estimation d'immeubles et de fonds de commerce, comprend notamment, parmi ses membres, un titulaire et deux suppléants choisis par la CCI de Meurthe-et-Moselle.

Pour mémoire, compte tenu des délais, un courrier a été envoyé le 17/12/2013, proposant la reconduction des mandats d'Olivier BERTRAND (membre titulaire), de Jean-Pierre LEHMANN et de Jean-Sébastien MENGIN (membres suppléants) et indiquant que cette proposition sera soumise au Bureau et à la prochaine Assemblée Générale.

Sont proposés :

membre titulaire : Olivier BERTRAND

membres suppléants : Jean-Pierre LEHMANN et Jean-Sébastien MENGIN

La Commission Territoires et Réseaux du 31 janvier 2014 et le Bureau du 17 février 2014 ont donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les désignations d'Olivier BERTRAND (en qualité de membre titulaire), de Jean-Pierre LEHMANN et de Jean-Sébastien MENGIN (en qualité de membres suppléants).

2-3 EPTB Meurthe-Madon : désignation d'un représentant aux comités de pilotage des études PAPI (Meurthe, Madon)

L'Etablissement Public Territorial de Bassin Meurthe-Madon, collectivité en charge des études de prévention des inondations sur le bassin versant du Madon, entre actuellement dans une phase opérationnelle avec le démarrage d'une étude globale de diagnostic, modélisation et propositions d'aménagements du Madon et de ses affluents. Ces travaux seront mis en œuvre par deux comités de pilotage co-présidés par la DREAL Lorraine et l'EPTB Meurthe-et-Madon.

Il convient de désigner notre représentant aux comités de pilotage des études PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations) pour la Meurthe et pour le Madon permettant la mise en œuvre d'une politique globale, pensée à l'échelle du bassin de risque.

Sont proposés :

comité de pilotage des études PAPI Meurthe :

membre titulaire : Jean-Pierre LEHMANN

membre suppléant : Erwan BERNARDE

comité de pilotage des études PAPI Madon :

membre titulaire : Jean-Pierre LEHMANN

membre suppléant : Erwan BERNARDE

La Commission Territoires et Réseaux du 31 janvier 2014 et le Bureau du 17 février 2014 ont donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les désignations proposées pour le comité de pilotage des études PAPI Meurthe (membre titulaire : Jean-Pierre LEHMANN, membre suppléant : Erwan BERNARDE) et pour le comité de pilotage des études PAPI Madon (membre titulaire : Jean-Pierre LEHMANN, membre suppléant : Erwan BERNARDE).

2-4 Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux : désignation d'un membre titulaire en remplacement de Dominique VALCK

Brigitte GUYOT est proposée, en qualité de membre titulaire, en remplacement de Dominique VALCK.

Pour mémoire, le membre qui représente la CCI siège à la commission consultative du Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux. Cette commission a pour rôle de valider le périmètre du plan pour le proposer au président du conseil général, accompagner le conseil général dans l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du plan, faire des suggestions et des propositions au conseil général sur le plan en matière de prévention et de gestion des déchets non dangereux, émettre un avis sur le projet de plan et le rapport environnemental prévu à l'article 122-6 du code de l'environnement et sur tous les sujets et problématiques qui lui sont soumis.

La Commission Entreprises et Infrastructures du 3 février et le Bureau du 17 février ont donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Brigitte GUYOT en qualité de membre titulaire.

2-5 Observatoire du Bruit en Meurthe-et-Moselle : désignation d'un membre suppléant en remplacement de Dominique VALCK

Brigitte GUYOT est proposée, en qualité de membre suppléant, en remplacement de Dominique VALCK. Pour mémoire, le membre titulaire est Olivier SIMON.

Un comité de pilotage a été mis en place en Meurthe-et-Moselle par arrêté préfectoral du 18 avril 2005 en application de la circulaire du 12 juin 2001, relative à l'Observatoire du bruit des transports terrestres.

La circulaire d'application du 7 juin 2007, relative à l'élaboration des cartes et plans de prévention du bruit dans l'environnement, prescrit de s'appuyer sur l'observatoire du bruit des transports terrestres pour assurer le suivi des cartes et des plans de prévention du bruit dans l'environnement à établir pour les infrastructures terrestres et les agglomérations dans le cadre de la directive européenne du 25 juin 2002.

Par arrêté préfectoral du 4 septembre 2007, le Préfet a décidé d'intégrer dans les missions de l'observatoire le pilotage des cartes et plans de prévention du bruit et d'élargir la représentativité du groupe de pilotage aux communes chargées d'établir les cartes et plans de prévention des agglomérations désignées par l'annexe 2 du décret du 24 mars 2006 en associant également les établissements publics de coopération intercommunale concernés.

Le comité de pilotage a pour rôle de faciliter les échanges de données, permettre l'information des différents acteurs sur l'avancement de la démarche, constituer un lieu de concertation en vue de l'élaboration des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), permettre le suivi et la coordination de la réalisation des cartes et PPBE du bruit par le préfet. Il est composé des services de l'Etat, des

collectivités, des professionnels (Chambre de Métiers et de l'Artisanat, CCI, Fédération du bâtiment, ...), des gestionnaires (RFF, SAPRR, SANEF), des organismes gestionnaires de logements sociaux. Le Président de la CCI de Meurthe-et-Moselle ou son représentant fait partie de ce comité de pilotage élargi au titre des professionnels.

La Commission Entreprises et Infrastructures du 3 février et le Bureau du 17 février ont donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Brigitte GUYOT en qualité de membre suppléant.

2-6 INFFOLOR CARIF Lorraine : désignation d'un membre titulaire (en remplacement de Jean-Christophe KLEIN) et d'un membre suppléant (en remplacement de Marie-Odile VAUTRIN)

Sont proposés :
membre titulaire : Lina GILSON
membre suppléant : Fabien LO PINTO

La Commission Formation du 31 janvier 2014 et le Bureau du 17 février 2014 ont donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les désignations de Lina GILSON (en qualité de membre titulaire) et de Fabien LO PINTO (en qualité de membre suppléant).

2-7 Conseil de la Faculté de Sport/UFR STAPS : renouvellement des membres du conseil

Pour mémoire, compte tenu que notre réponse devait être donnée avant le 9 janvier 2014, un courrier a été envoyé le 17/12/2013, proposant la reconduction de Lina GILSON (membre titulaire) et de Franck EVEILLARD (membre suppléant) et indiquant que cette proposition sera soumise au Bureau et à la prochaine Assemblée Générale.

Sont proposés :
membre titulaire : Lina GILSON
membre suppléant : Franck EVEILLARD

La Commission Formation du 31 janvier 2014 et le Bureau du 17 février 2014 ont donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les désignations de Lina GILSON (en qualité de membre titulaire) et de Franck EVEILLARD (en qualité de membre suppléant).

2-8 Ecole doctorale IAEM Lorraine : désignation d'un représentant au Conseil

Le conseil de l'école doctorale est un organe officiel légal qui comprend des personnalités du monde socio-économique.

Dominique MERY, Responsable de l'Ecole Doctorale Informatique, Automatique, Electronique-Electrotechnique, Mathématiques (IAEM Lorraine) souhaite que la CCI soit représentée au conseil de l'école doctorale IAEM Lorraine afin d'éclairer la direction de l'école sur des choix liés à cette pédagogie spécifique à la formation doctorale.

Pour information : Yannick BOHN avait représenté la CCI le 17 octobre 2013 dans le cadre de la journée d'automne de l'école doctorale IAEM Lorraine.

Yannick BOHN est proposé pour représenter la CCI au Conseil de l'Ecole doctorale IAEM Lorraine.

La Commission Formation du 31 janvier et le Bureau du 17 février ont donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Yannick BOHN pour représenter la CCI au Conseil de l'Ecole doctorale IAEM Lorraine.

3-Appels à cotisations

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente les demandes de cotisations (***Annexe 1 : appels à cotisations***)

3-1 Initiative Pays-Haut : cotisations 2012 et 2013 (renouvellement)

ancien nom : Pays-Haut Initiative

Les appels à cotisation pour 2012 et pour 2013 sont de 80 €. Pour mémoire, la même somme payée a été en 2012 pour la cotisation 2011.

La Commission Entreprises et Infrastructures du 3 février 2014 et le Bureau du 17 février 2014 ont donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement des cotisations 2012 et 2013.

3-2 Consortium international pour le développement des voies navigables : cotisation 2013 (renouvellement)

L'appel à cotisation 2013 est de 600 €. Pour mémoire, 375 € ont été payés en 2012.

La Commission Entreprises et Infrastructures du 3 février 2014 et le Bureau du 17 février 2014 ont donné un avis favorable. Il est précisé qu'un dernier versement sera effectué en 2015 pour la cotisation 2014 et qu'il n'y aura ensuite plus de reconduction.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de la cotisation 2013 et précise qu'un dernier versement sera effectué en 2015 pour celle de 2014 et qu'après cette date, la cotisation ne sera plus reconduite.

3-3 APROFIN : cotisation 2013/2014 (renouvellement)

L'appel à cotisation 2013/2014 est de 250 €. Pour mémoire, la même somme a été payée en 2012.

La Commission Entreprises et Infrastructures du 3 février 2014 et le Bureau du 17 février 2014 ont donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de la cotisation 2013/2014.

3-4 Initiative en Pays Lunévillois : cotisation 2013 (renouvellement)

L'appel à cotisation 2013 est de 20 €. Pour mémoire, la même somme a été payée en 2012.

La Commission Entreprises et Infrastructures du 3 février 2014 et le Bureau du 17 février ont donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de la cotisation 2013.

4-Demandes de subventions

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente les demandes de subventions (*Annexe 2 : fiches demandes de subventions*).

4-1 Ville d'Essey-les-Nancy : demande de subvention pour la création d'une Epicerie Solidaire

Jean-Paul MONIN, Maire d'Essey-les-Nancy, sollicite l'attribution d'une subvention (dont le montant n'est pas précisé) pour la création d'une Epicerie Solidaire.

Les aides alimentaires mises en place par la ville d'Essey-les-Nancy dans le cadre de la politique sociale de la ville constituent une des réponses majeures à la précarisation de la situation des ménages. En effet, la ville d'Essey-lès-Nancy souhaite accompagner une association locale dans le projet de mise place d'une telle structure. L'ambition est d'offrir une offre alimentaire participative à tarif réduit. Cette aide alimentaire revêt également un caractère social pour promouvoir l'autonomie des personnes et échanger sur différentes problématiques quotidiennes (santé, emploi, éducation, gestion d'un budget, cuisine équilibrée...). Le coût des études et des travaux est estimé à 119 846 € TTC.

La Commission Territoires et Réseaux du 31 janvier et le Bureau du 17 février 2014 ont donné un avis défavorable. La commission recommande de sensibiliser les ressortissants de la CCI de Meurthe-et-Moselle sur la politique des dons en faveur des œuvres sociales.

L'Assemblée Générale émet à l'unanimité un avis défavorable à cette demande de subvention. Toutefois, afin d'accompagner cette initiative et favoriser son fonctionnement, elle propose de sensibiliser les entreprises ressortissantes du territoire à cette démarche sociale et solidaire.

4-2 Office de Tourisme du Pays de Longwy : demande de participation financière à la brochure "Hébergement et restauration au Pays de Longwy 2014"

Par courrier en date du 16 décembre 2013, Christian MANFREDI, Président de l'Office de Tourisme Pays de Longwy, sollicite une participation financière de la CCI dans le cadre de la réalisation de la brochure "Hébergement et restauration au Pays de Longwy 2014", qui sera diffusée auprès des visiteurs individuels et des groupes. Une facture d'un montant de 1 000 € est jointe à cette demande, correspondant à un encart publicitaire de la CCI dans cette brochure.

La Commission Territoires et Réseaux du 31 janvier 2014 et le Bureau du 17 février 2014 ont donné un avis défavorable.

L'Assemblée Générale émet à l'unanimité un avis défavorable à cette demande de subvention.

5-Point sur les marchés publics

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente ce point.

5-1 Attribution de marchés publics

5-1-1 MAPA 14-13 Fourniture, intégration et maintien en conditions opérationnelles d'une solution de Gestion de Relation Clients (GRC)

Fourniture en mode "logiciel à la demande – Software As A Service (SAAS)" d'une solution logicielle de Gestion de la Relation Clients (GRC) paramétrée et intégrée selon les besoins des CCIT de Lorraine

Notification le 5 décembre 2013

Attributaire : E-Deal 92120 Montrouge pour un montant de 115 490 € HT

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'attribution de ce marché.

5-1-2 MAPA 15-13 Prestations de services programme d'accompagnement des entreprises à potentiel de croissance

Notification le 3 février 2014

Lot 1 Développement Commercial

Attributaire : ID ACT Développement 59000 LILLE

Lot 2 Propriété Industrielle

Attributaire : ICOSA 75014 PARIS

Lot 3 Communication : non pourvu

Lot 4 Développement international : non pourvu

Il s'agit ici d'un marché à bon de commande d'un montant maximum de 122 350 €. Ce marché est sous couvert d'une subvention de la DIRECCTE.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les attributions de ce marché.

5-1-3 MAPA 16-13 Matériel informatique et prestations associés

Marché composé de 8 lots :

Lot 1 Unités centrales client légers

Lot 2 Ordinateurs portables

Lot 3 Ecrans 19 pouces

Lot 4 Serveurs et composants, serveurs d'applications, disques dur de haute capacité, mémoire pour serveurs existants

Lot 5 Téléphones IP

Lot 6 Librairie de bande

Lot 7 Logiciels Microsoft (Microsoft Windows Server et Microsoft Office)

Notifications le 28 octobre 2013

Attributaires

SCC Sa 92744 Nanterre pour le lot 7. Montant : 981,42 € HT

INMAC WSTORE 95700 Roissy en France pour le lot 6. Montant:11 560 €HT

Entela 54710 Ludres pour le lot 5. Montant : 2 142,75 € HT

Optinove 54110 Lenoncourt pour le lot 3. Montant : 2 850 € HT

JCD 57070 Metz pour les lots 1,2,4. Montant : 27 924,20 € HT

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les attributions de ce marché.

5-1-4 MAPA 18-13 Prestation de services globale pour l'organisation d'une manifestation appelée Economic Ideas 2014

Notification le 20 décembre 2013

Attributaire : Trait d'Union 54000 Nancy pour un montant de 84 265 € HT

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'attribution de ce marché.

5-2 Lancement de marchés futurs au 1er trimestre 2014

5-2-1 MAPA pour le choix du traiteur dans le cadre de la manifestation Economic Ideas 2014

Le présent marché concerne une prestation de traiteur dans le cadre de la manifestation Forum Economique Européen appelé "Economic Ideas" qui se déroulera le lundi 23 juin 2014.

Publication du marché semaine 7.

Pour mémoire, le lancement de ce marché a été approuvé par l'Assemblée Générale du 25 novembre 2013.

5-2-2 MAPA pour le renouvellement du commissaire aux comptes de la CCI 54

Le présent marché a pour objet la certification des comptes de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle conformément aux dispositions de la loi du 24 juillet 1966 et sous réserve des règles qui sont propres aux Chambres de Commerce et d'Industrie. Il porte sur l'exercice comptable allant du 01/01/2014 au 31/12/2019. *Tranche ferme* : contrôle et certification des comptes annuels (comptes exécutés), comprenant outre le bilan, le compte de résultat et l'annexe, la liasse ministérielle destinée à la tutelle de la CCI 54. *Tranche conditionnelle* : production d'attestations complémentaires, notamment en ce qui concerne les éléments financiers relatifs à des projets subventionnés.

Le Bureau du 17 février 2014 a donné un avis favorable pour le lancement de ce marché.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le lancement de ce marché.

5-2-3 Marché à bons de commande pour les prestations traiteurs de la CCI 54

Le marché s'articule de la manière suivante :

*1 lot de 3 traiteurs pour les prestations de la CCI (Bureau, Commissions, Assemblée Générale, Dîner de l'entreprise...),

*1 lot de 3 traiteurs pour les prestations des locataires des salles de la CCI avec 3 niveaux de prestation possible chacun.

Le Bureau du 17 février 2014 a donné un avis favorable pour le lancement de ce marché.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le lancement de ce marché.

5-2-4 Appel d'offre ouvert : Prestations d'actualisation et d'étude de base de données concernant le comportement d'achat des ménages en Lorraine et dans l'espace transfrontalier et leur intégration dans une application dédiée

Lancement de cet appel d'offre ouvert conformément à la décision prise par l'Assemblée Générale de la CCI le 25 novembre 2013.

L'enquête permet de réactualiser les données 2010 intégrées dans l'Observatoire de la Consommation (SCODEC), axe stratégique des actions concernant le commerce à l'échelle régionale. A cet effet, un groupement de commande associant les 4 CCI territoriales sera constitué. La CCI de Meurthe-et-Moselle sera le coordinateur administratif et technique pour passer le marché. Le coût prévisionnel total du marché est estimé à 250 000 € HT. La livraison du produit et des rapports d'études est prévue pour le second trimestre 2015. Le but est de constituer un outil opérationnel permettant de réaliser des prestations inédites au service des entreprises et des territoires.

6-Avis de la CCI sur les documents d'urbanisme

Jean-Marie VILADECAS, 1er Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle présente ce point.

6-1 Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)

Le code de l'urbanisme stipule que les CCI, représentant les entreprises, sont des personnes publiques associées. A ce titre, elles participent à l'élaboration ou à la révision des PLU.

Dans ce cadre, elles sont consultées sur les projets de documents d'urbanisme et de planification territoriale (Plans Locaux d'Urbanisme et Schéma de Cohérence Territoriale notamment). La CCI rend un avis consultatif sur les projets arrêtés et soumis par les conseils municipaux.

6-1-1 PLU d'Ochey - élaboration (463 hab., C.C. du Pays de Colombey et du Sud Toulinois)

Principaux enjeux identifiés

Position de la CCI

Pas de remarque particulière sur l'économie générale du projet de PLU.

La Commission Territoires et Réseaux du 31 janvier et le Bureau du 17 février ont émis un avis favorable sur la position proposée.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette proposition.

L'Assemblée Générale valide cet avis.

6-1-2 PLU Neuves-Maisons - révision (7 203 hab., C.C Moselle et Madon)

Principaux enjeux identifiés

La commune de Neuves-Maisons est identifiée comme un pôle urbain d'équilibre par le SCoT Sud 54. Il convient de conforter ses fonctions d'accueil et de service à la population ainsi que modernisation et planifier un foncier économique pour le moyen et long terme.

Position de la CCI

La CCI adhère aux orientations générales du projet.

Elle souligne la cohérence entre le Schéma de développement communautaire et le projet de PLU même si la partie économique pourrait être plus explicite et étoffée.

Elle soutient la requalification du site Cap Filéo (Ex-Pasteur) en lien avec l'opération de la Filoche voisine. Une opération de renouvellement urbain en cours pour recréer un quartier et une entrée de ville.

Elle soutient la "sanctuarisation" du site de la SAM pour conserver sa vocation industrielle.

Elle soutient la constitution d'une réserve foncière (13 ha) sur la zone communautaire des crassiers, nommée Moselle Rive Gauche, dont l'emprise déborde largement sur la commune de Messein (superficie totale de 45 ha).

Une attention particulière sera portée à la vocation en partie fluviale du site (projet Saône-Moselle grand gabarit).

Concernant le commerce de centre-ville, la CCI attire l'attention sur la nécessité de conserver des linéaires commerciaux en raison de la mutation des rez-de-chaussée en logement.

La Commission Territoires et Réseaux du 31 janvier et le Bureau du 17 février ont émis un avis favorable sur la position proposée.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette proposition.

L'Assemblée Générale valide cet avis.

6-1-3 PLU Faulx - modification simplifiée (1 320 hab, C.C. de Seille et Mauchère)

Principaux enjeux identifiés

Permettre la construction de maisons d'habitation dans une zone artisanale pour des raisons de sécurité et de surveillance.

Position de la CCI

Bien que favorisant la mixité urbaine, la CCI est réservée sur la possibilité, au sein d'une zone 1 AUX (zone d'activité économique à urbaniser), de faire cohabiter des activités artisanales et des habitations ainsi que leurs dépendances. Dans le temps, les changements de vocation des bâtiments ou les divisions parcellaires ne facilitent souvent pas une évolution cohérente des zones d'activité.

La Commission Territoires et Réseaux du 31 janvier et le Bureau du 17 février ont émis un avis favorable sur la position proposée.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette proposition.

L'Assemblée Générale valide cet avis.

6-2 Le projet d'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de la commune de Lunéville

Principaux enjeux identifiés

Protéger et promouvoir la qualité architecturale et patrimoniale dans une logique d'attractivité résidentielle et touristique de la commune. L'AVAP fait des recommandations et a des effets prescriptifs en matière d'urbanisme, de devantures commerciales et de construction.

Position de la CCI

La CCI souligne la qualité du document. L'application concrète de l'AVAP doit concilier les exigences de protection et de mise en valeur du patrimoine bâti et la faisabilité technique et financière des prescriptions qui s'imposeront aux pétitionnaires notamment pour les commerces de centre-ville et les sites usiniers identifiés. Elle s'interroge sur le sens des orientations de requalification du site Leclerc proche du Château de Lunéville.

La Commission Territoires et Réseaux du 31 janvier et le Bureau du 17 février ont émis un avis favorable sur la position proposée.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette proposition.

L'Assemblée Générale valide cet avis.

6-3 Le projet de Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM) sur la commune de Sancy

Principaux enjeux identifiés

Mise à jour de l'état des connaissances du sous-sol, des zonages et des prescriptions en matière de constructibilité.

Position de la CCI

Pas de remarque particulière dans la mesure où les évolutions du projet PPRM révisé n'aura pas d'incidence restrictive supplémentaire sur les entreprises de la commune.

La Commission Territoires et Réseaux du 31 janvier et le Bureau du 17 février ont émis un avis favorable sur la position proposée.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette proposition.

L'Assemblée Générale valide cet avis.

7-Projet de modification des services

Le Président François PELISSIER présente le projet de modification des services. Le nouvel organigramme ainsi qu'un numéro de Paroles d' élu consacré à la régionalisation des CCI de Lorraine sont remis en séance (***Annexe 3 Organigramme – mars 2014 ; Annexe 4 : Paroles d' élu - Régionalisation des CCI de Lorraine – mars 2014***).

Il explique que l'organigramme n'est pas révolutionnaire car il existait déjà avant que Jean-Christophe KLEIN ne soit nommé à la direction générale de la CCI Lorraine. Il officie toujours à la CCI en qualité de directeur général par intérim. Pour assurer la coordination entre la chambre et la régionale, nous avons décidé, sur proposition du directeur général, de promouvoir Philippe FRANÇOIS-STEININGER dans le poste de directeur général adjoint tout en conservant la Direction des Opérations Stratégiques.

Il présente la réorganisation du service aux entreprises et celui du développement et partenariats.

Le Président François PELISSIER demande si des personnes souhaitent intervenir.

Jean-Charles BERNARD, membre élu, demande s'il y aura des économies d'échelle.

La notion de directeur général telle qu'elle était jusqu'à maintenant avec le pouvoir complet sur la gestion des hommes et des ressources est révolu explique le Président François PELISSIER. *"On va dans un flux de management territorial et c'est tout l'enjeu de ces prochains mois. Le travail régional va seulement commencer. On met au point les premiers tableaux analytiques des ressources. En juin, l'Assemblée Générale de la CCIRL statuera sur la photographie des forces en présence, en les chiffrant pour réduire l'enveloppe"*.

L'Assemblée Générale approuve la modification des services proposée.

8-Principe de paiement des formalités d'entreprises en Lorraine

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente ce point.

Contexte et enjeux

Dans un contexte de raréfaction des dotations financières (TACVAE et TCFE) pour les années à venir et de prélèvement des fonds de roulement, les CCI doivent se poser la question de la gratuité de leurs prestations.

Les CCI réalisent aujourd'hui environ 18 500 formalités d'entreprises par an en Lorraine. 55% d'entre elles sont reçues par courrier et réalisées en back office et 45% d'entre elles sont réalisées en vis à vis.

Si la loi prévoit le principe de gratuité des missions de service public effectuées par les CCI, elle leur permet aussi de facturer tout type de prestation qui dépasserait le cadre strict de cette mission de service public. Elle fixe cependant un prix maximum à cette prestation qui ne doit pas dépasser le coût de revient, ni rentrer dans un champ concurrentiel.

En Lorraine, seul le département de la Meuse a mis en place une tarification du service de conseil aux formalités. En contrepartie du paiement de ce service facultatif, l'entreprise bénéficie d'un service d'accompagnement individuel. Dans les 3 autres départements, c'est le principe de gratuité qui s'applique.

Les services de CCI France ont édité une note relative aux formalités d'entreprises qui propose un panel de prestations complémentaires aux formalités de base. CCI France préconise la facturation d'un service d'accompagnement individuel facultatif à un prix de 60 euros. Dans la pratique et dans les CCI qui l'ont mis en place, plus de la moitié des entreprises y souscrivent aussi bien en front office, qu'en back office.

En Lorraine, cela représente un produit financier supplémentaire potentiel de 9 000 formalités à 60 euros, soit 540 000 euros par an.

Le Bureau de la CCI de Meurthe-et-Moselle du 17 février 2014 a donné un avis favorable à cette proposition.

Le Bureau de la CCIRL du 27 janvier 2014 a donné à l'unanimité un avis favorable à la mise en place d'un service payant facultatif de conseil et d'accompagnement aux formalités dans l'ensemble des CCIT. Ce service sera uniforme sur l'ensemble du territoire, il sera facturé 60 euros par formalité. C'est dans ce contexte qu'il est proposé la présente délibération :

***Projet de délibération relatif à la mise en place
d'un service payant facultatif de conseil et d'accompagnement
aux formalités d'entreprises***

« L'Assemblée Générale de la CCIT de Meurthe-et-Moselle décide de donner tout pouvoir au Président pour assurer l'ensemble des actions et des actes juridiques relatifs à la mise en place d'un service payant facultatif de conseil et d'accompagnement aux formalités.

Ce service sera facturé 60 euros par formalité, il sera uniforme sur l'ensemble du territoire de la Lorraine ».

Suite à cette présentation, une discussion s'engage entre les membres de l'Assemblée sur le projet de mise en place de ce service payant.

Après avoir entendu les explications données par Olivier SIMON, Directeur des Services aux Entreprises, sur les dossiers traités par le Centre de Formalités des entreprises, le Président

François PELISSIER met aux voix le projet de délibération relatif à la mise en place d'un service payant facultatif de conseil et d'accompagnement aux formalités d'entreprises.

L'Assemblée Générale de la CCIT de Meurthe-et-Moselle décide de donner tout pouvoir au Président pour assurer l'ensemble des actions et des actes juridiques relatifs à la mise en place d'un service payant facultatif de conseil et d'accompagnement aux formalités. Ce service sera facturé 60 euros par formalité, il sera uniforme sur l'ensemble du territoire de la Lorraine.

Jean BOONEN, Arnaud HABRANT, Fabien HAMON, Philippe DUPONT, Marie-Josée DAVANZO s'abstiennent.

9-Point sur Economic Ideas 2014

Le Président François PELISSIER présente ce point.

9-1 Création d'un comité stratégique Economic Ideas

L'association de Préfiguration du Groupement d'Intérêt Public Economic Ideas se dote d'un Conseil Stratégique composé de :

Jacques CHEVALIER, membre élu

Denis HEFTRE, membre associé

Claude PERETTE, membre associé

Les missions de ce Comité Stratégique sont de :

1. Mettre en place et animer des groupes de travail chargés de contribuer utilement à la réflexion des sessions des Economic Ideas dans le cadre thématique défini par le Conseil Scientifique des Economic Ideas,
2. Impliquer les chefs d'entreprise et les réseaux d'entreprises de la Grande Région dans les travaux de réflexion,
3. Enrichir les balises définies par le Conseil Scientifique par des propositions concrètes reflétant les aspirations des entreprises de la Grande Région,
4. Contribuer à faire en sorte que l'académique et l'opérationnel débattent sur des enjeux tant généraux (rôle du Conseil Scientifique) que précis (rôle du Comité Stratégique) à chaque session des Economic Ideas,
5. Contribuer à garantir le succès des Economic Ideas en jouant un rôle de vigie auprès des opérationnels et en relayant l'information aussi largement que possible auprès des entreprises qui sont en contact avec ses membres.

Les groupes de travail ont été définis et ont commencé leur travaux durant la semaine du lundi 3 février.

9-2 Point sur Economic Ideas 2014

A la demande du Président François PELISSIER, Jean-François ROCHE, fait le point sur les Economic Ideas 2014 (*Annexe 5 : Les Economic Ideas 2014*).

Le Président François PELISSIER demande si des membres ont des questions à poser sur le Forum. Personne ne demande la parole.

10- Informations diverses

Le Président François PELISSIER présente ces informations.

10-1 Exposition Pépites 2014

En rénovant ses locaux et repensant son accueil, la CCI de Meurthe-et-Moselle affirme sa volonté de s'ouvrir vers le monde et d'incarner le réacteur du développement économique. L'Espace Gruber est désormais destiné à accueillir chaque année deux expositions permanentes de belles entreprises du département.

Ces "pépites", régulièrement mises en avant dans le magazine EcoMMag de la CCI, via les bonnes nouvelles économiques, les vidéos d'entreprises d'Air TV, la revue de presse Infoecolorraine... disposent d'un écrin à scénariser et équiper. Une douzaine d'entreprises serait concernée à chaque fois.

Pour lancer le concept en 2014, deux thématiques sont retenues :
Numérique & Santé d'avril à juillet,
Matériaux de septembre à novembre.

10-2 Tarif de location des salles patrimoniales

Présentation de l'utilisation des salles de la CCI, rue Stanislas ainsi que les tarifs proposés. (*Annexe 6 : Utilisation des salles de la CCI - rue Stanislas*)

L'Assemblée Générale approuve les tarifs proposés.

10-3 Liste des créances proposées au recouvrement

Liste des créances proposées pour une éventuelle procédure de recouvrement. (*Annexe 7 : Liste de créances mises à jour au 12 mars 2014*).

L'Assemblée Générale approuve cette liste.

10-4 Mise à jour Délégations de signature

Délégations de signature mises à jour le 14 mars 2014 (*Annexe 8 : Délégations de signatures-14 mars 2014*).

L'Assemblée Générale prend acte de la mise à jour des délégations de signature.

11- Questions diverses

11-1 SASU SE3M : autorisation de cautionnement d'un emprunt émis par la SASU SE3M

Après avoir présenté ce point avec Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, le Président François PELISSIER soumet le projet de délibération ci-dessous au vote de l'Assemblée Générale.

Projet de délibération *Autorisation de cautionnement d'un emprunt émis par la SASU SE3M*

Vu :

- le Code de commerce ;
- le règlement intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle ;

Sur le rapport du Président,

Considérant :

- la délibération de l'Assemblée Générale de la CCI de Meurthe-et-Moselle du 26 novembre 2012 décidant de la constitution de la SASU SE3M,
- les statuts de la société par actions simplifiée unipersonnelle SE3M votés par l'Assemblée Générale de la CCIT de Meurthe-et-Moselle du 26 novembre 2012,
- l'attribution le 1^{er} juin 2013 de la Convention d'Occupation Temporaire par Réseau Ferré de France jusqu'au 31 mai 2020 à la CCI de Meurthe-et-Moselle,
- l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de la SASU SE3M en date du 7 août 2013,
- la délibération de l'Assemblée Générale de la CCI de Meurthe-et-Moselle du 10 janvier 2014 décidant la souscription d'un emprunt d'un montant maximal de 800 000 euros, d'une durée de 7 ans (durée de la C.O.T signée avec R.F.F) et d'une avance de trésorerie pour la mise en exploitation du CTC de Champigneulle,

l'Assemblée Générale de la CCI de Meurthe-et-Moselle, réunie le 24 mars 2014, sous la présidence de François PELISSIER,

après avoir constaté que le quorum était atteint,

- se porte caution solidaire de sa filiale, la SASU SE3M, en vue de garantir la Banque CIC-Est du prêt accordé à la SASU SE3M pour les montants suivants :
 - Capital : 800 000 euros maximum
 - Taux d'intérêt du marché (3,50 % maximum)
 - Commissions, intérêts de retard, frais et accessoires.
- charge le Président de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer l'acte de cautionnement,
- charge le Président de transmettre la présente délibération à l'autorité de tutelle pour approbation, conformément aux articles R712-7 et R712-34 du Code de commerce.

Jean-Charles BERNARD ne prend pas part au vote.

L'Assemblée Générale se porte caution solidaire de sa filiale, la SASU SE3M, en vue de garantir la Banque CIC-Est du prêt accordé à la SASU SE3M pour les montants suivants : capital (800 000 euros maximum), taux d'intérêt du marché (3,50 % maximum), commissions, intérêts de retard, frais et accessoires ; charge le Président de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer l'acte de cautionnement ; charge le Président de transmettre la présente délibération à l'autorité de tutelle pour approbation, conformément aux articles R712-7 et R712-34 du Code de commerce.

11-2 CAREP : désignation d'un représentant permanent de la CCI au Conseil d'Administration (en remplacement de Jean-Pierre FERRANTE)

Pour des raisons juridiques, Jean-Pierre FERRANTE ne peut cumuler au sein du même Conseil d'Administration une fonction d'administrateur à titre personnel et représenter un administrateur (la CCI de Meurthe-et-Moselle). Il y a donc lieu de désigner un représentant permanent de l'administrateur CCI au sein du Conseil d'administration du CAREP (en remplacement de Jean-Pierre FERRANTE).

Gilles SCHAFF est proposé.

L'Assemblée Générale approuve la désignation de Gilles SCHAFF.

L'Assemblée Générale formelle est terminée. Le Président François PELISSIER passe la parole à Stéphane TOURTE, Directeur départemental de la Banque de France pour faire un "Point sur la situation économique et financière des entreprises"

***Intervention de Stéphane TOURTE
Directeur départemental de la Banque de France***

"Un léger vent souffle dans les voiles des entreprises

Les perspectives 2014 tablent sur une sortie de récession de la zone euro. Dans ce contexte, le PIB progresserait de 0,2% au premier trimestre 2014 en France (Enquête de conjoncture BdF à fin février) après une hausse de 0,3% au quatrième trimestre 2013. Les prévisions pour l'année 2014 formulées pour la France par le FMI, la CE, la BCE et l'OCDE oscillent entre +1% et +1,2%.

Au niveau national, les crédits aux entreprises progressent aussi légèrement mais l'accès des PME au crédits de trésorerie se réduit au dernier trimestre 2013 alors qu'il reste élevé pour les crédits d'équipement.

Les défaillances d'entreprises progressent au niveau national alors qu'elles fléchissent en Meurthe-et-Moselle et en Lorraine. L'analyse de ces données effectuée dans le cadre du diagnostic territorial ACSEL réalisé par la Banque de France pour la Chambre souligne toutefois le niveau plus élevé des défaillances rapportées au nombre d'entreprises dans le département et dans la région".

Annexe 9 : Bilan 2013 et perspectives 2014 des entreprises lorraines (Banque de France – Direction régionale – 13 février 2014)

Le Président François PELISSIER remercie Stéphane TOURTE et demande à Yves LESAGE, Président du Tribunal de Commerce de Nancy, de faire un point sur l'activité du Tribunal de Commerce de Nancy.

Yves LESAGE, Président du Tribunal de Commerce de Nancy, constate une nette accélération au niveau des défaillances d'entreprises et en particulier de la taille de celles-ci. L'année dernière, les mises en liquidation entraînaient le licenciement de cinq personnes en moyenne par semaine, ce nombre est passé à cinquante depuis le début de l'année. Seules les très petites entreprises étaient concernées l'année dernière. Aujourd'hui, les entreprises moyennes fragiles n'arrivent plus à survivre. Ce simple constat ne me rend pas très optimiste pour les mois à venir.

Le Président François PELISSIER remercie Yves LESAGE. Il indique que le 28 février a eu lieu une réunion de l'OREE, dont la première partie a été consacrée au financement et animée par le comité des banques. Après avoir souligné les données importantes, il pense qu'il va falloir certainement renforcer le capitalisme familial, le fondement de nos PME.

Jean BOONEN, Vice-Président, souligne qu'il ne faut pas critiquer les dividendes mais au contraire inciter les personnes à investir dans les entreprises.

Le Président François PELISSIER ajoute qu'il s'agit là d'un grand chantier. Plus personne ne demande la parole. L'ordre du jour est terminé. Il lève la séance à 20h15 .

*Le Président,
François PELISSIER*

*La Secrétaire,
Nicole GIRARD*